

5 syndicat des employé-e-s
de métiers d'Hydro Québec



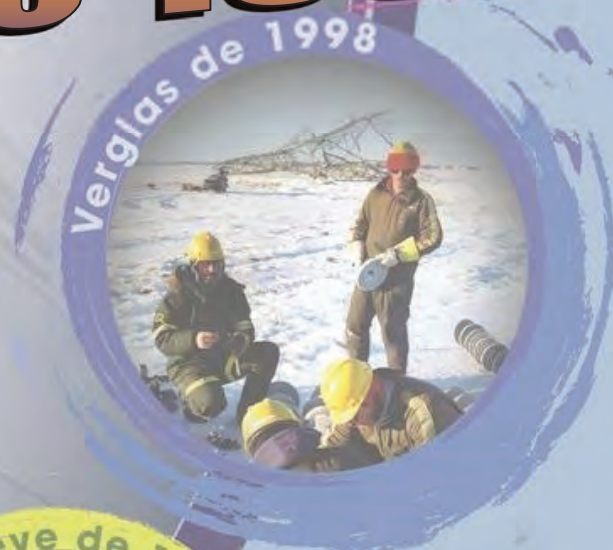
— 1966 - 2016 —



journal le 1500

À

l'avant-plan
depuis
50 ans



Continuons
ENSEMBLE

SPÉCIAL CONGRÈS



QUEL EST LE RÔLE DE NOTRE CONGRÈS?

Tous les deux ans, des délégués de toutes les régions syndicales se rencontrent en congrès, tel que l'exige l'article 9 « CONGRÈS DU CONSEIL EXÉCUTIF PROVINCIAL » de nos statuts. En juin, le SCFP-1500 a tenu son 25^e congrès.

Mandatés par leurs conseils régionaux, les délégations ont échangé, au nom de tous les membres qu'ils représentent, leurs visions du syndicalisme de demain en plus de débattre sur les orientations de notre syndicat pour les deux prochaines années.

Le congrès du Conseil Exécutif Provincial (CEP) peut établir des politiques à court et/ou à long terme en ce qui a trait à l'administration du syndicat. Les délégués votent sur des résolutions et des énoncés de politiques, en plus d'établir démocratiquement les priorités et orientations du syndicat ainsi que des grands principes en vue des futures négociations. Ils guident ainsi le travail des dirigeants et du personnel pour respecter les intérêts de tous les membres du SCFP-1500.

Tout au long de cette semaine, le comité des résolutions et d'amendements aux statuts y a présenté les résolutions à débattre. Les délégués ont débattu et voté sur les résolutions qui leur ont été soumises. Les décisions prises par le congrès entrent en vigueur immédiatement après l'ajournement du congrès. Vous pourrez voir, dans ce journal, les résultats de ces travaux.

Les membres des comités provinciaux et les coordonnateurs provinciaux assistent comme observateurs. Ils y présentent leurs plans d'action qui ont ensuite été adoptés par les délégués du congrès. Des invités sont aussi venus s'adresser et instruire les congressistes sur différents sujets comme l'anti-sous-traitance et le droit à la vie privée en prestation de travail vs la surveillance de la part d'un employeur.

Un congrès, c'est beaucoup de travail, de préparation, de débats, d'échanges, mais aussi l'expression de la démocratie syndicale. C'est l'occasion de partager les différentes visions de toutes les régions qui font de nous, le 1500, un syndicat uni et solidaire!



Emmanuël Patola
Responsable du
comité
provincial de
communications





LE MOT DES OFFICIERS

Les enjeux du 1500 ont été l'objet central de notre 25^e congrès sous le thème : « À L'AVANT-PLAN DEPUIS 50 ANS, CONTINUONS ENSEMBLE! ». Un congrès où c'était aussi l'occasion de souligner le 50^e anniversaire du SCFP-1500.

Une semaine de travaux qui nous a permis de s'outiller en vue des prochaines négociations de 2018. L'objectif visé de l'exécutif, par l'exercice en plénière « enjeux à venir », a été atteint et les différents volets de ceux-ci bien cernés. Un grand nombre de congressistes ont apprécié ces échanges et ont exprimé leur approbation face à ceux-ci.



Sylvain Dubreuil
Secrétaire général

Richard Perreault
Président provincial

Les différents conférenciers, que ce soit Mathieu Vicks du SCFP ou Me Alexandre Grenier, ont su capter l'intérêt des congressistes. Sébastien Menesplier, secrétaire général de la Fédération Nationale des Mines et de l'Énergie (FNME) nous a parlé des valeurs que nous partageons et des combats similaires que nous avons ici et en France. Pierre-Guy Sylvestre, président de l'ONG Droit à l'énergie, nous a sensibilisés à l'importance de l'accès à l'énergie, ce qui n'est pas le cas pour plus d'un milliard de personnes encore aujourd'hui en 2017.

Des invités de marque tels que le secrétaire-trésorier national du SCFP, M. Charles Fleury, le président du SCFP National, M. Mark Hancock, le président du SCFP-Québec, M. Denis Bolduc, le secrétaire général de la FTQ, M. Serge Cadieux et le directeur du SCFP-Québec, M. Marc Ranger, ainsi que des officiers d'autres sections locales du SCFP du secteur de l'énergie, sont venus souligner le 50^e anniversaire et la grande contribution du 1500 au mouvement syndical et ouvrier du Québec. Ils ont aussi rappelé la nécessité de se serrer les coudes face aux attaques incessantes sur les travailleurs. **LE 1500 EST UN SYNDICAT FORT, RESPECTÉ ET RECONNU.**

Nous tenons aussi à remercier les membres de tous les comités provinciaux pour leur excellent travail; ce sont de véritables experts dans leur domaine respectif. Ils contribuent au bon fonctionnement du 1500. Merci aussi à nos adjointes au 1500 pour leur travail colossal.

La région Manicouagan, c'est aussi une hospitalité exemplaire! MERCI et bravo à cette belle et fière région pour le succès de ce 25^e congrès!

LONGUE VIE AU 1500!



RÉSOLUTIONS ADOPTÉES

À
l'avant-plan
depuis
50 ans

Continuons
ENSEMBLE

R-1 POLITIQUE SANTÉ ET SÉCURITÉ

IL EST RÉSOLU de joindre en annexe des statuts, notre énoncé de politique en santé et sécurité « Pour un travail sécuritaire »;

R-2 MODIFICATION DE LA LETTRE D'ENTENTE N° 21

IL EST RÉSOLU QUE le congrès du Conseil Exécutif Provincial mandate le Comité Exécutif Provincial (CEP) pour qu'il entreprenne des discussions avec Hydro-Québec pour modifier la lettre d'entente n° 21;

R-3 CRÉATION DE POSTES DE REPRÉSENTANTS EN SANTÉ ET SÉCURITÉ

IL EST RÉSOLU QUE le congrès du Conseil Exécutif Provincial mandate le Comité Exécutif Provincial (CEP) pour qu'il entreprenne des discussions avec Hydro-Québec afin de créer des postes de représentants santé-sécurité au 1500;

R-4 LÉGALISATION DE LA MARIJUANA

IL EST RÉSOLU de mandater le Comité Exécutif Provincial (CEP) afin de former un comité pour se préparer en vue de la loi à venir sur la légalisation de la marijuana;

R-6 TRANSFERT D'INFORMATION SUR LES CONDITIONS DANGEREUSES

IL EST RÉSOLU de mandater le Comité Exécutif Provincial (CEP) afin que ce dernier puisse mettre en place un comité de travail. Ce comité aura comme mandat de faire des recommandations afin de développer ou de trouver un outil informatique provincial d'échange d'information sur les conditions dangereuses, basé sur le même principe que le nouveau système de gestion provincial des griefs;

R-7 INFORMATION PERTINENTE POUR LES MEMBRES

IL EST RÉSOLU QUE le Comité Exécutif Provincial (CEP) mandate un comité pour qu'il convienne d'une façon d'intégrer les articles du « journal le 1500 » et les réseaux 1500 dans l'onglet du comité concerné, sur la page Internet;

R-10 POLITIQUE SUR L'ÉGALITÉ ET LE HARCÈLEMENT

IL EST RÉSOLU de joindre en annexe des statuts, notre énoncé de politique « Énoncé sur l'égalité »;



Carole Martin et Joëlle Ravary
Responsable du
comité provincial DDLP

**SOLIDAIRES POUR
UN MONDE PLUS
ÉGALITAIRE!**

COMITÉ DROITS DE LA PERSONNE

Un des volets de notre plan d'action, présenté au congrès, consiste à **MODERNISER ET GARDER VIVANT NOTRE ÉNONCÉ DE POLITIQUE « DROIT À L'ÉGALITÉ ET À DES COMPORTEMENTS EXEMPTS DE HARCÈLEMENT »**.

D'avant garde lors de son adoption par vote nominal au congrès de 1995, le texte d'origine était une initiative du comité de condition féminine qui proposa, dans son plan d'action, de prendre position syndicalement en adoptant un énoncé de politique 1500 contre le harcèlement et contre toute forme de discrimination en signe d'engagement pour l'égalité et d'en faire la promotion.

C'était l'un des jalons importants à mettre en place pour mettre fin à l'inacceptable intolérance que vivaient les femmes dans leur intégration dans les métiers traditionnellement masculins.

Puis, le texte fut adapté en 2004 lors de l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions sur le harcèlement psychologique en milieu de travail de la Loi sur les normes du travail (LNT). C'était de l'époque d'être plus près des textes de lois, c'est pourquoi on retrouve les motifs de la charte dans la première version et la définition du harcèlement dans la version de 2004.

Cela a porté fruit; il y a eu une évolution et nous sommes prêts à quitter les termes juridiques pour un énoncé plus évocateur et qui met encore plus de l'avant nos valeurs syndicales. Nous nous sommes inspirés de celui du SCFP National et du SCFP-Québec pour proposer celui-ci:



**UN VOTE NOMINAL S'EST DÉROULÉ AFIN D'ADOPTER "L'ÉNONCÉ DE L'ÉGALITÉ" DU SCFP-1500. C'EST À L'UNANIMITÉ QUE TOUS LES DÉLÉGUÉS SE SONT LEVÉS ET AFFIRMÉ:
« J'Y ADHÈRE! »**

ÉNONCÉ DE L'ÉGALITÉ

La solidarité syndicale est fondée sur le principe voulant que les femmes et hommes syndiqués soient égaux et qu'ils et elles méritent le respect à tous les niveaux. Tout comportement qui crée un conflit nous empêche de travailler ensemble pour renforcer notre syndicat.

En tant que syndicalistes, nos objectifs sont le respect mutuel, la coopération et la compréhension. Nous ne devrions ni excuser, ni tolérer un comportement qui mine la dignité ou l'amour-propre de quelque personne que ce soit ou qui crée un climat intimidant, hostile ou offensant.

Un discours discriminatoire ou un comportement raciste, sexiste, transphobique ou homophobe fait mal et, par conséquent, nous divise. C'est aussi le cas pour la discrimination sur la base de la capacité, de l'âge, de la classe, de la religion, de la langue et de l'origine ethnique.

La discrimination revêt parfois la forme du harcèlement. Le harcèlement signifie utiliser du pouvoir réel ou perçu pour abuser d'une personne, pour la dévaluer ou l'humilier. Le harcèlement ne devrait pas être traité à la légère. La gêne ou le ressentiment qu'il crée ne sont pas des sentiments qui nous permettent de grandir en tant que syndicat.

La discrimination et le harcèlement mettent l'accent sur les caractéristiques qui nous distinguent; de plus, ils nuisent à notre capacité de travailler ensemble sur des questions communes comme les salaires décents, les conditions de travail sécuritaires et la justice au travail, dans la société et dans notre syndicat.

En signe d'engagement envers l'égalité et le respect de tous et de toutes, nous enjoignons tous nos membres à adopter des comportements conformes à cet énoncé. Ainsi, cette déclaration est la manifestation de notre volonté collective.



LES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF (CEP)

RÉGION ABITIBI-TÉMISCAMINGUE



RÉGION BAIE-JAMES



LES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

RÉGION LAURENTIDES



RÉGION MAISONNEUVE



RÉGION MANICOUAGAN





RÉGION MATAPÉDIA



RÉGION MAURICIE



RÉGION MONTMORENCY



LES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

RÉGION RICHELIEU



RÉGION SAGUENAY-LAC-ST-JEAN-CHIBOUGAMAU



RÉGION ST-LAURENT



SPÉCIAL CONGRÈS

LES MEMBRES DES COMITÉS PROVINCIAUX



(debouts de gauche à droite): Alexandre Boulé, CPSS, André Roy, griefs, Michel Mireault et Nathalie Claveau, avantages sociaux, Emmanuël Patola, communications, Yvon Richard, FEC, Anne Filiatrault, CPSS, André Dion, CPSS, Mario Charrette, FEC, Carole Martin et Joëlle Ravay, DDLP et Benoit Mitchell, CPSS. (absent sur la photo, Philippe Marino du CRAT)

VOICI LES DIFFÉRENTS SUJETS DES RÉSEAUX QUI ONT ÉTÉ DIFFUSÉS DEPUIS LA DERNIÈRE PUBLICATION DE DÉCEMBRE 2016

MOUSQUETON SIMON/MASTER

20 AVRIL 2017 - Volume 37, numéro 4

FÊTE DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS

25 AVRIL 2017 - Volume 37, numéro 5

28 AVRIL—JOUR DE DEUIL

25 AVRIL 2017 - Volume 37, numéro 6

ÉQUIPEMENT PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

8 MAI 2017 - Volume 37, numéro 7

DISCERNEMENT DANS LE PARTAGE DE NOS COMMUNICATIONS

9 MAI 2017 - Volume 37, numéro 8

ASSEMBLÉE ANNUELLE RRHQ—INSCRIPTION, PROCURATION

18 MAI 2017 - Volume 37, numéro 9

TOURNOI DE GOLF

24 MAI 2017 - Volume 37, numéro 10

AGENT PRINCIPAL LIGNES TRANSPORT

29 MAI 2017 - Volume 37, numéro 11

COMITÉ DE RETRAITE—PROCURATION

30 MAI 2017 - Volume 37, numéro 12

SUIVI DOSSIER CED

15 JUIN 2017 - Volume 37, numéro 13

DOSSIER MONTEURS TRANSPORT

20 JUIN 2017 - Volume 37, numéro 14

CONVOCATION ASSEMBLÉES GÉNÉRALES—VOTE OPÉRATEURS CED

21 JUIN 2017 - Volume 37, numéro 15

ASSEMBLÉE ANNUELLE RRHQ 2017

22 JUIN 2017 - Volume 37, numéro 16

RÉVISION À LA BAISSÉ DU TEMPS ALLOUÉ POUR L'ENTRETIEN DES VÉHICULES

26 JUIN 2017 - Volume 37, numéro 17

RAPPEL TOURNOI DE GOLF

26 JUIN 2017 - Volume 37, numéro 18

RÉSEAU SPÉCIAL

VOUS POUVEZ CONSULTER LES DOCUMENTS COMPLETS SUR NOTRE SITE WEB AU WWW.SCFP1500.ORG



SYLVAIN DUBREUIL, CHARLES FLEURY,
MARK HANCOCK ET RICHARD PERREAULT

Aussi durant la semaine du congrès

Le secrétaire-trésorier du SCFP National, Monsieur Charles Fleury, accompagné de Monsieur Mark Hancock, président, sont venus remettre à notre section locale, **pour souligner nos 50 ans d'existence, une nouvelle charte officielle!**



LES OFFICIERS PROVINCIAUX EN
COMPAGNIE DE
MADAME ANIKA TANGUAY

Les 11 régions syndicales, aidées par le SCFP National, le SCFP-Québec, les sections locales 957, 4250, 5735 et certains de nos retraités se sont mobilisés dans diverses **activités de collectes de fonds. Une somme de 17 683 \$** fut amassée pour la maison de soins palliatifs Vallée des Roseaux et remise à la directrice générale, Mme Anika Tanguay. Cette dernière est venue adresser quelques mots de remerciements aux congressistes. L'organisme a également publié ses remerciements sur sa page Facebook.

Présentation sur notre régime de retraite (RRHQ) par notre confrère Alexandre Bussièrès où il nous a expliqué les enjeux de notre régime ainsi que les impacts de la nouvelle Loi 29 sur celui-ci. Il nous a également rappelé que nous devons prendre conscience de l'importance de compléter les procurations pour continuer d'être bien représentés à l'assemblée annuelle du RRHQ.



ALEXANDRE BUSSIÈRES



DENIS BOLDOC

Également présents avec nous, du SCFP-Québec, Monsieur Denis Bolduc, président, et de Monsieur Serge Cadieux, secrétaire général de la FTQ.

Monsieur Bolduc a fait un bref retour sur l'histoire du 1500, incluant entre autres les trois grèves de 1967, 1976 et 1989-90 et a livré un message à toutes les sections locales d'Hydro-Québec: **l'importance de négocier de manière coordonnée avec l'employeur.** Il a salué notre militantisme et souhaité un autre 50 ans d'avenir encore meilleur! Monsieur Cadieux a pour sa part rappelé et informé que trois campagnes sont en cours à la FTQ : l'amélioration du régime des rentes du Québec, le salaire minimum à 15 \$ l'heure et les clauses orphelines incluses dans les conventions collectives concernant les régimes de retraite. En majorité, ces enjeux sont surtout pour les travailleurs non-syndiqués et il a rappelé que la FTQ travaille pour la justice sociale pour tous. Une vidéo sur les 60 ans d'existence de celle-ci fut présentée.



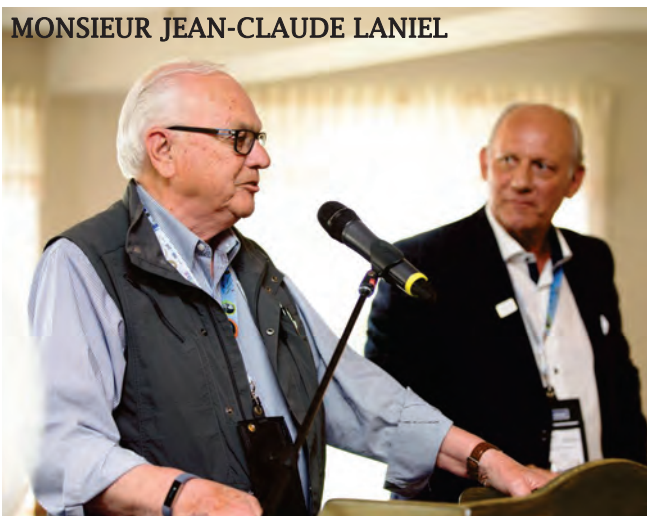
SERGE CADIEUX

COQUETEL POUR NOTRE 50^E



Après l'ajournement de la journée du 14 juin, un coquetel fut organisé pour les congressistes afin de souligner le 50^e anniversaire de la section locale 1500.

MONSIEUR JEAN-CLAUDE LANIEL



Plusieurs anciens bâtisseurs du 1500 étaient présents et certains ont voulu nous faire part de leur expérience ainsi que de leurs souvenirs reliés à la section locale dont Monsieur Jean-Claude Laniel, ancien secrétaire-trésorier de 1966 à 1984, Raymond Gravel, ancien président de 1991 à 1998, ainsi que nos deux officiers provinciaux actuels, Richard Perreault et Sylvain Dubreuil.



MONSIEUR RAYMOND GRAVEL



Tous nous ont relaté les débuts difficiles du 1500 avec peu de moyens financiers et de ses grandes batailles syndicales traversées au cours de ces 50 dernières années. C'est avec beaucoup d'émotion qu'ils nous ont livré leurs témoignages. Le 1500 et ses membres est et sera toujours une belle grande famille fière, solidaire et mobilisée.



**À L'AVANT-PLAN
DEPUIS 50 ANS**



LONGUE VIE AU 1500!!!

QUELQUES MOTS DE NOS ANCIENS BÂTISSEURS ET MEMBRES À VIE DU 1500



1963



Tout pour moi a débuté cette année-là, à la Centrale de Beauharnois, où la section locale 324 obtient son accréditation. Ayant témoigné lors d'une assemblée d'organisation syndicale contre la venue d'un syndicat, je fus mis en nomination pour le poste de vice-président fondateur et élu par les membres.

1964

Nationalisation : la grande Hydro-Québec naissait.

1966



Après une campagne acharnée partout sur le territoire québécois entre deux antagonistes, le SCFP (FTQ) et la CSN, le 30 septembre, le SCFP l'emporte avec 62 % des votes. Ce fut une grande victoire pour le SCFP, mais aussi pour la FTQ qui stoppait ainsi une énorme hémorragie de syndiqués vers la CSN. Ainsi, en plus de quotidiennement défendre tous ses membres sans égard à leurs antécédents syndicaux, le 1500 a dû former et informer sans relâche chacun de ses membres par de l'éducation syndicale, l'évaluation des tâches, la santé, la sécurité au travail et le Journal le 1500. C'était l'époque Gestetner... loin de la technologie actuelle.

*Depuis ses débuts, le 1500 a été actif et présent au SCFP-Québec, au SCFP-National et à la FTQ. Vous, les membres d'aujourd'hui, vous êtes membres d'une section locale où la tradition est de se tenir debout face à l'adversité; d'une section locale où il y a des petites et des grandes régions, mais où **toutes les régions** ont la même valeur. Nous, les anciens, avons eu nos luttes, nos grèves; vous avez les vôtres. Nous nous battions avec nos armes, vous faites de même avec les vôtres. Je fus officier à divers postes syndicaux au 1500 de décembre 1966 à novembre 1985.*

Or, durant cette période, notre section locale n'avait pas les moyens de participer à des missions syndicales internationales.

Vous, vous êtes une section locale impliquée au niveau international, je dis bravo et continuez! Nous, les anciens, nous vous envions et nous croyons que vous n'abandonnez pas ce pourquoi nous et vous, nous nous sommes battus depuis 1966. J'aimerais en terminant saluer mes grands camarades des débuts : Charles Cuerrier, Guy Beaudry, Claude Morriseau, Gaston Lafond, Robert (Bob) Dean, Adrien Gourley, Gilles Giroux, Bertrand Méthot, Gabriel Éthier, et beaucoup d'autres.

Jean-Claude Laniel



QUELQUES MOTS DE NOS ANCIENS BÂTISSEURS ET MEMBRES À VIE DU 1500



Je suis arrivé à Hydro-Québec en 1967. J'ai participé à toutes les batailles syndicales. Ces batailles portaient des noms, comme par exemples « un an de travail, un mois de vacances » car oui, en 1976, ça prenait 15 ans de service pour avoir un mois de vacances, ou celle au début des années 80 « l'indexation au coût de la vie » où l'on a négocié 39 % d'augmentation de salaire sur 3 ans, celle du « plancher d'emploi » et la garantie de ne pas avoir de mise à pied pour manque de travail. Les batailles contre la sous-traitance étaient épiques ; nous devons conserver et créer des emplois dans un contexte où il y avait 1200 monteuses de lignes contracteurs et que les postes et centrales étaient envahis par les sous-traitants. Puis les batailles pour la sécurité au travail, le droit de refuser un travail dangereux et les relevés de conditions dangereuses. Lors de ma dernière négociation pour le renouvellement de la convention collective, nous avons réussi à avoir la semaine de 4 jours de travail. Toutes ces batailles ont été nécessaires et au total, ce fut plus d'un an en journées de grève. Oui, un an en jours de grève pour pouvoir obtenir ce contrat de travail.



Aujourd'hui, après 50 ans, c'est à vous de vous battre pour améliorer cette convention. Une convention qui ne s'améliore pas sera dépassée par les autres. N'ayez pas peur de vous battre et d'être les meilleurs. Nous devons être fiers d'être syndiqués et Hydro-Québécois.

Vive le SFCP-1500!

Continuons
ENSEMBLE

Raymond Gravel

UN REER+ POUR ÉPARGNER PLUS

UN REER+ PROFITABLE QU'UN REER ORDINAIRE

Un REER permet d'épargner en reportant à plus tard l'impôt à payer sur le montant que vous économisez. Ce que le REER+ fait de plus qu'un REER ordinaire, c'est qu'il vous fait **économiser 30% plus d'impôt**. En économisant plus d'impôt, vous épargnez encore plus vite. Et ces économies d'impôt supplémentaires vont directement dans vos poches!

**12,65 \$¹ PAR PAIE, C'EST TOUT CE QU'IL FAUT POUR
ÉCONOMISER 1 000 \$ PAR ANNÉE AVEC LE REER+**

	UN REER ORDINAIRE	UN REER AU FONDS
Votre épargne annuelle	1 000 \$	1 000 \$
Déduction REER	371 \$	371 \$
30 % d'économies d'impôt supplémentaires au Fonds	Sans objet	300 \$
Ce qu'il vous en coûte réellement	629 \$	329 \$ ou 12,65 \$ par paie

¹ Exemple basé sur l'année d'imposition 2017, pour une personne avec un revenu annuel imposable de 50 000 \$, ayant un taux d'imposition marginal de 37,1%, recevant 26 paies par année dont les versements tiennent compte des économies d'impôt immédiates sur la paie. Les montants calculés sont des estimations qui peuvent varier selon votre situation fiscale.

Avec la **retenue sur le salaire** du REER+, vos cotisations sont prélevées à même votre paie par votre employeur. Ce qui fait que vos 30% d'économies d'impôt de plus vous sont remises **immédiatement** à chaque paie plutôt qu'au moment de votre déclaration de revenus. Ça vous fait donc des versements beaucoup plus petits.

Si vous préférez, les **prélèvements bancaires automatiques** sont l'autre façon flexible d'épargner. Ils vous permettent de prélever dans votre compte bancaire le montant que vous souhaitez investir, à la fréquence que vous voulez.

Félicitations pour votre 50°!

N'hésitez pas à communiquer avec les responsables locaux (RL) de votre section locale!




PRÊT À ÉPARGNER AVEC LE REER+ AU FONDS ?

Plusieurs façons s'offrent à vous :

 fondsftq.com

 **1 800 567-FONDS** (3663)

 Informez-vous auprès de votre **responsable local** dans votre milieu de travail.

 fondsftq.com/bureaux

FAIRE
TOUJOURS
L'ÉCONOMIE
D'IMPÔT

   FondsFTQ

 **FONDS**
de solidarité FTQ

Les crédits d'impôt accordés aux actionnaires du Fonds sont de 15% au Québec et de 15% au fédéral. Ils sont limités à 1500 \$ par année fiscale, ce qui correspond à l'achat d'actions du Fonds d'un montant de 5000 \$.

Veuillez lire le prospectus avant d'acheter des actions du Fonds de solidarité FTQ. On peut se procurer un exemplaire du prospectus sur le site Web fondsftq.com, auprès d'un responsable local ou aux bureaux du Fonds de solidarité FTQ. Les actions du Fonds de solidarité FTQ ne sont pas garanties, leur valeur fluctue et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.

OFFRE VIP

Notre Conseil d'administration, qui établit les orientations et décide des priorités de la Caisse, compte parmi ses membres un représentant du syndicat.

Prenez rendez-vous avec un de nos conseillers pour

En partageant les mêmes valeurs, plusieurs initiatives ont vu le jour grâce à ce partenariat.

Ensemble, nous contribuons au bien-être économique et social de la communauté des employés de métiers d'Hydro-Québec.

découvrir notre offre VIP

514-289-3500

1 800-340-1322

info@caissehydro.com

Desjardins Caisse Hydro a le privilège d'avoir un partenariat avec le Syndicat des Employé-e-s de Métiers depuis de nombreuses années.



Partenaire de choix des employés d'Hydro-Québec



Desjardins
Caisse Hydro

www.caissehydro.com



Changez pour SSQ auto et économisez GROS

PRIVILÈGES EXCLUSIFS
aux membres du Centre communautaire des syndiqués et syndiquées d'Hydro-Québec

- 23 % de rabais en assurance auto
- 15 % de rabais en assurance habitation
- L'assurance de prise en charge du paiement de vos primes en cas de grève ou de lock-out*

COMBINEZ ET ÉCONOMISEZ

Regroupez vos assurances afin de bénéficier de rabais additionnels sur chacun de vos contrats et obtenez sans frais supplémentaires :

- LE PLAN D'ASSISTANCE** Bien protégé qui inclut cinq services d'assistance : routière 24 h*, habitation, santé, juridique et vol d'identité
- LES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES* DE L'Auto Extra**

BÉNÉFICIEZ DES AVANTAGES D'ÊTRE ASSURÉ À LA BONNE PLACE

- Aucun ajout de système de surveillance électronique à votre véhicule pour économiser. Payez en fonction de votre kilométrage.
- Économisez davantage en assurant plus d'un véhicule*.
- Profitez d'une réduction de votre franchise à chaque renouvellement sans réclamation*.

COURS DE CONDUITE PRÉVENTIVE proposé par SSQ auto

Profitez des enseignements théoriques et pratiques des pilotes professionnels de l'Académie de conduite ICAR et obtenez un rabais de 5 % sur votre assurance auto**.

Visitez le SSQauto.com/conduite

* Les services d'assistance sont offerts par le Centre communautaire des syndiqués et syndiquées d'Hydro-Québec. ** Le rabais de 5 % est applicable sur la prime de l'assurance auto. Les conditions d'application sont indiquées dans le contrat d'assurance. Les services d'assistance sont offerts par le Centre communautaire des syndiqués et syndiquées d'Hydro-Québec.

Demandez une soumission d'assurance

1 866 SSQAUTO
7 7 7 2 8 8 6



SSQ auto.com/groupe

SSQ auto
Les valeurs à la bonne place

Le *Journal Le 1500* est un bulletin d'information publié par le Syndicat des employé-es de métiers d'Hydro-Québec, section locale 1500 du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ).

Ce bulletin est tiré à **8 565 copies** et est distribué gratuitement à tous les membres de la section locale 1500, SCFP-FTQ.

Président provincial : Richard Perreault

Secrétaire général : Sylvain Dubreuil

Responsable de l'information: Emmanuël Patola **Conception, montage & traitement de textes** : Mélanie Clément

Relecture: Nathalie Talenti

Impression : Atelier Québécois offset 1998 inc.

Note : la forme masculine utilisée dans ce journal désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes.

La reproduction totale ou partielle des articles contenus dans le journal le 1500 est encouragée. Prière d'en indiquer la source.



DÉPÔT LÉGAL : BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC



www.scfp.1500.org
semhq@scfp1500.org